

L'enquête auprès des usagers de services d'aide situés en zones semi-rurales

Stéphane Legleye^{1,2,3}, Martine Quaglia¹, Fannie Plessis¹, Bernard de Clédat¹, Lamia Zamouri¹, et le
Service des enquêtes de l'INED

1. Institut national des études démographiques (INED), Paris (France)

2. Inserm, U669, Paris (France)

3. Univ Paris-Sud and Univ Paris Descartes, UMR-S0669, Paris (France)

Thématique : analyse de données d'enquête

Résumé

En janvier-mars 2012, l'INSEE et l'INED ont réalisé une enquête auprès de 4 500 personnes francophones utilisatrices des services d'hébergement ou de distribution de repas chauds dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus. Aucune information individuelle n'est donc recueillie sur les personnes en situation de précarité de logement qui résident dans les agglomérations de taille inférieure. La méthodologie retenue pour estimer le nombre de personnes sans-domicile était le recours aux données de l'enquête téléphonique auprès des services d'aide, qui avait servi à constituer la base de sondage de l'enquête auprès des individus. L'ancienneté de ces données pouvait potentiellement biaiser l'estimation du total de personnes sans-domicile dans ces agglomérations, et partant, au niveau national. De plus, l'absence d'enquête auprès d'individus restreignait aussi notre connaissance de la population victime de mal-logement.

Profitant de la présence d'un réseau d'enquêteurs dans différentes régions pour la collecte de l'enquête principale, le service des enquêtes de l'INED s'est donné comme objectif, en accord avec le Comité de Pilotage de l'enquête SD2012, de mener une enquête de couverture dans certaines agglomérations de 5000 à 20000 habitants, en usant de la même méthodologie pour assurer la meilleure comparabilité des interrogations.

L'exposé présente quelques résultats préliminaires (non pondérés) à propos des services et des personnes enquêtées en face-à-face. Il montre que les estimations de population des personnes sans-domicile au sens de l'enquête peuvent bénéficier de ce travail de couverture et que la population enquêtée et ses conditions de vie diffèrent de celles observées dans l'enquête principale.

Mots clefs : sans-domicile ; milieu péri-urbain ; enquête de couverture

Abstract

Between January and March 2012, the INSEE and the INED conducted a survey among 4,500 French speaking persons who use housing and catering services in urban areas of more than 20,000 inhabitants (called "homeless people"). No individual information was collected among the correspondent persons living in smaller urban areas. The methodology used to estimate their number was based on the preliminary survey conducted among the services (and not the users of the services) in these areas. Because this survey was conducted a year before, the data may be outdated and the estimations biased. Furthermore, the absence of any individual data restricts our knowledge of this population.

Taking advantage of the presence of interviewers committed in the main survey, in accordance with the advisory committee of the survey, the INED conducted a survey in some urban areas of 5000 to 20,000 inhabitants, using the same methodology.

The work presents some preliminary unweighted results regarding the services and the users. It shows that the estimates of the number of homeless people may be corrected using these results, and that the population is different than the one living in the bigger urban areas, and that their living condition differ as well.

Keywords: homeless people; small city; coverage survey.

Présentation du projet

Le protocole de tirage des régions

En janvier-mars 2012, l'INSEE et l'INED ont réalisé une enquête auprès de 4 500 personnes francophones utilisatrices des services d'hébergement ou de distribution de repas chauds dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus (1). Cette enquête reprenait la suite de l'enquête de 2001 (2-4) qui elle-même adaptait au niveau national la méthode employée par l'INED à Paris en 1995 et 1998 (5).

Pour l'enquête principale auprès des personnes, 80 agglomérations de plus de 20 000 habitants avaient été sélectionnées, afin de constituer la base de sondage des services dans lesquels les individus devaient finalement être interrogés. La même méthodologie avait été appliquée à 80 agglomérations de 5 000 à 20 000 habitants : les données recueillies lors de la pré-enquête postale et de l'enquête téléphonique sur les services (et non les personnes, qui n'étaient pas enquêtées) devaient initialement permettre d'extrapoler les résultats de l'enquête auprès des individus à l'ensemble des agglomérations de plus de 5 000 habitants.

L'INED a réalisé une collecte dans 7 régions au sein des agglomérations de 5000 à 20000 habitants, suivant exactement la même méthodologie que dans l'enquête principale. Les régions concernées sont les sept suivantes : Alsace, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Picardie, PACA et Rhône-Alpes.

L'enquête dans ces régions devait se dérouler exactement comme l'enquête principale, avec le même protocole et les mêmes questionnaires : d'une part, le questionnaire long en français (QIL), d'autre part le questionnaire court (QAA), en français et traduit en 14 langues étrangères. La seule différence est que l'ensemble des services repérés par l'Ined devaient y être enquêtés, et non plus un tirage aléatoire. Les agglomérations choisies par l'INED pour cette enquête rural étaient contiguës de celles où l'INED collectait pour l'INSEE dans des services réputés avoir un fort taux de non francophones dans les agglomérations de l'enquête principale.

Ce choix a également été guidé par des choix budgétaires (coût des déplacements) et de logistique (coordinateur proche, ou non). Ce sont donc aussi les régions dans lesquels habitaient les personnes recrutées pour la coordination et le suivi des enquêteurs. L'échantillon des agglomérations est donc de convenance et non aléatoire. En revanche, il a été décidé de mener l'enquête dans tous les services retrouvés dans ces régions et non dans un échantillon.

Deux bases de sondage des services ont été établies pour effectuer la collecte. La base des services recensés par l'INSEE lors de l'enquête téléphonique de février mars 2011 ainsi que la base des services recensés par l'INED au cours des mois de janvier février 2012.

Le protocole de tirage des personnes

Les innovations de l'enquête principale 2012 sont nombreuses rapport à celle de 2001. D'abord, les personnes non francophones se sont vu proposer un questionnaire auto-administré (QAA) de 4 pages, dans la langue de leur choix parmi 14 possibles. Ensuite, les personnes francophones sélectionnées pour l'interrogation en face-à-face pour un questionnaire individuel long (QIL) mais étant indisponibles se sont vu proposer la version française du questionnaire auto-administré de 4 pages, afin de recueillir des éléments d'information qui faisaient défaut sinon. Ce protocole nécessite de dénombrer précisément chacune des populations : francophones et non-francophones, ce qui est fait lors des visites dans les services par l'un des enquêteurs qui joue le rôle d'échantillonneur. C'est aussi l'échantillonneur qui sélectionne les personnes à enquêter grâce à une table de numéros aléatoires.

Parmi les personnes contactées, 4 personnes en général par visite peuvent répondre à un questionnaire long. Les autres se voient remettre un questionnaire auto-administré dans la langue de son choix qui doit être remis à l'enquêteur en main propre ou, à défaut, expédié à l'aide d'une enveloppe prépayée.

La coordination et le suivi de la collecte

L'INED ne disposant pas, comme l'INSEE, d'un réseau de gestionnaires d'enquête en région, 2 coordinateurs, ayant chacun une grande expérience de la collecte, de la coordination et du suivi des enquêteurs lors d'enquêtes auprès de personnes sans domicile et de populations difficiles à joindre (INED et INSEE : SD 2001, SI2002, NF2002, SA2009, INVS Coquelicot, OFDT CHRS, SAMENTA) ont été recrutés spécialement pour cette enquête en zones semi rurales. Ils ont ainsi participé au recrutement et à la formation des enquêteurs puis assuré le suivi et la coordination de la collecte dans les régions Est (Alsace, Lorraine), et Sud (Languedoc, Midi Pyrénées, PACA, Rhône Alpes). Ils sont également intervenus à plusieurs reprises en complément, comme interviewers ou échantillonneurs, quand le nombre d'enquêteurs disponible était insuffisant. Enfin, une chargée d'études recrutée sur l'ensemble du projet SD a assuré le suivi de la collecte en Picardie.

L'enquête en zones semi-rurales a mobilisé 26 enquêteurs, dont 6 pour la région Est, 19 pour la région Sud, et 1 pour la Picardie. 3 sessions de formation ont été organisées, dont 2 sur Paris et 1 à Montpellier.

Une première phase de repérage a eu lieu, qui a consisté à identifier les services du champ de l'enquête. Cette phase s'est terminée par une enquête téléphonique. Puis une collecte a eu lieu à l'aide d'enquêteurs. Pour ces deux phases, les mêmes documents et la même méthodologie que dans l'enquête principale ont été utilisés.

La collecte de l'enquête en milieu semi-rural a eu lieu du 25 janvier 2012 au 19 mars 2012. La plupart des difficultés ont été rencontrées par les enquêteurs lors de leur prise de contact avec les associations. Etant donné le délai entre l'enquête téléphonique et le terrain, certains responsables avaient changé, n'étaient pas informés ou alors ont été difficile à joindre. Ces contretemps ce sont essentiellement répercutés sur les dates de visites qui ont dû être modifiées et adaptées au fonctionnement de chaque service. 59 visites ont pu avoir lieu sur 67 prévues.

Résultats

Dénombrement des services et estimation de la fréquentation

L'INSEE avait initialement repéré 40 services dans le champ de l'enquête dans les agglomérations sélectionnées par l'INED. Toutefois, 11 se sont avérés inexistants ou hors champ au moment de l'enquête. Dans ces mêmes agglomérations, l'INED a repéré lors de sa pré-enquête 38 services en plus des services de l'INSEE, dont deux se sont révélés hors champ. Au total, 65 services existaient et étaient dans le champ de l'enquête au moment de la collecte.

Tableau 1 : Nombre de services repérés par l'INSEE et par l'INED

	Repérage INSEE		Repérage INED (hors INSEE)		Total
	Initial	Vérifié	Initial	Vérifié	Vérifié
ALSACE	1	1	5	5	6
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2	2	4	3	5
LORRAINE	9	5	5	5	10
MIDI-PYRENEES	13	7	9	8	15
PICARDIE	3	3	0	0	3
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	2	2	4	4	6
RHONE-ALPES	10	9	11	11	20
TOTAL	40	29	38	36	65

Source : Enquête auprès des usagers de services d'aide situés en zones semi-rurales, Ined, 2012.

Pour la collecte des questionnaires dans ces 65 services, 73 visites ont été prévues (plusieurs visites ont été affectés à certains services ayant annoncé une fréquentation importante). En final, 59 visites ont été réalisées, avec, principalement 1 enquêteur par pré-visite, 2 enquêteurs par visite (3 pour les services de restauration).

Sur les 73 visites prévues, 59 ont pu être réalisées. La différence entre les visites prévues et réalisées est inhérente aux évolutions de l'action sociale et des problématiques des services dans lesquels devait être réalisée la collecte (d'une période à une autre, ouverture et fermeture de services, passage d'un type de service à un autre etc.).

Le tableau 2 détaille les écarts entre les estimations de fréquentation des services tirées de la pré-enquête INSEE et celles tirées de l'enquête *in situ* menée par l'INED. Initialement, l'INSEE estimait la fréquentation des services des agglomérations à 333 personnes d'après les fiches renseignées lors de l'enquête téléphonique et de la pré-enquête. En fait, 11 services se sont révélés inexistants ou hors champs lors de l'enquête : en les éliminant, cette estimation chute à 270 personnes alors que l'enquête INED y a révélé 312 personnes. L'écart entre 333 et 312 est faible.

Toutefois, l'INED a repéré 36 services supplémentaires, dans lesquels la fréquentation peut être estimée à 574 personnes, ce qui porte la fréquentation totale dans les services existants à 886. L'écart réel entre les chiffres bruts de l'INSEE et le terrain de l'enquête est donc considérable, le rapport valant 2,7. Il s'explique principalement par le caractère non-exhaustif du repérage initial de l'INSEE.

Tableau 2 : Bilan de la comparaison des fréquentations par service et région

estimation	Repérage INSEE initial	Repérage INSEE vérifié INED		Repérage INED	TOTAL
	INSEE	INSEE	INED	INED	INED
ALSACE	3	3	3	15	18
LANGUEDOC-ROUSSILLON	23	23	21	35	56
LORRAINE	85	81	72	60	132
MIDI-PYRENEES	87	30	74	123	197
PICARDIE	68	68	45	0	45
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	5	5	14	191	205
RHONE-ALPES	62	60	83	150	233
TOTAL	333	270	312	574	886

Source : Enquête auprès des usagers de services d'aide situés en zones semi-rurales, Ined, 2012.

Les questionnaires

Au total, le nombre de QIL attendus (théoriquement, à partir de la définition du mode de sondage dans les services) lors de la collecte dans les zones semi rurales était de 236 (4 par visites réalisées), mais 169 ont été administrés, soit un taux de participation (non encore corrigé) de 70%. Sur les 273 QAA distribués par les enquêteurs (dont 83 en langues étrangères), 125 ont été récupérés, soit 45,8%. Les QAA non francophones ont un taux de retour légèrement inférieur (41% vs 48%) et la plupart ont été remis en main propre.

Taux de participation

Sur un total de 608 personnes contactées, 72% (438 sur 608 sollicités) des enquêtés ont répondu à l'enquête, que ce soit par un questionnaire long (QIL) ou un questionnaire court (questionnaire auto-administré). On note également que 98 personnes n'ont pu être contactées et que 28 questionnaires ont été impossibles à réaliser et 44 personnes ont refusé.

Les personnes interrogées

Au total, parmi les 438 personnes interrogées en face-à-face, 56% sont des hommes, et 80% ont moins de 49 ans (39% entre 18 et 29 ans) ; 77% sont nées en France et 80% sont de nationalité française ; 77% sont célibataires et 9% marié(e)s et 14% veufs(ves) ou divorcé(e)s et 61% ont des enfants. La nuit précédant l'enquête, 49% d'entre-elles ont dormi dans une chambre en hébergement collectif, 48% dans logement ou une habitation mobile, et 1% en chambre d'hôtel, tandis qu'1% ont dormi dans des lieux non prévus pour l'habitation.

Par rapport à l'enquête nationale SD 2012, on constate plusieurs disparités et variations, notamment dans les caractéristiques démographiques. Ces données, bien que non pondérées, nous permettent de dégager des premières tendances. La part plus importante d'hommes dans la population sans-domicile se confirme (56% vs 62%) tandis que la répartition par tranche d'âge ne reflète pas la même population. En effet, la population sans-domicile en milieu semi-rural est plus jeune, 39% ont entre 18 et 29 ans (contre 26% dans l'enquête principale).

Lors de l'enquête principale, 60% des enquêtés interrogés étaient de nationalité française, ils sont 80% en milieu semi-rural. Ces disparités peuvent s'expliquer par le nombre élevé de structures dans les grandes agglomérations et la plus forte concentration d'étrangers dans les villes de plus de 20 000 habitants.

Tableau 3 : Caractéristiques sociodémographiques des personnes enquêtées dans l'enquête « semi-rural » et dans l'enquête principale (pourcentage)

	Semi-rural	SD 2012
Homme	56	62
Femme	44	38
50 ans et +	20	25
30-49 ans	41	49
18-29 ans	39	26
Française	80	60
Etrangère	20	40
Avec enfants	28	26
Enfants non cohabitant / pas d'enfants	72	74
En couple	12	20
Célibataire	88	80
Effectifs	438	4500 ¹

Source : Enquête auprès des usagers de services d'aide situés en zones semi-rurales, Ined, 2012.

¹ : Ces chiffres sont calculés sur les seuls questionnaires réalisés en face à face.

Le dernier tableau fait état des différentes situations de logement des enquêtés. Par rapport à l'enquête principale, le taux de fréquentation des centres d'hébergement est similaire (50% vs 46%) tandis que les personnes habitant dans un logement ou une habitation mobile sont plus nombreux (48% vs 33%). Cette différence de 15 points peut s'expliquer par la différence de prestation entre le milieu citadin et rural. Peu d'associations proposent des places en chambre d'hôtels en province et les haltes de nuit sont rares, au contraire des situations rencontrées dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants.

Tableau 4 : Situation de logement des personnes enquêtées en semi-rural et dans l'enquête principale la nuit précédente de l'enquête

En %	Semi-rural	SD 2012
Chambre dans un hébergement collectif	50	46
Logement ou habitation mobile	48	33
Autres lieux (hôtel, halte de nuit...)	2	21

Source : Enquête auprès des usagers de services d'aide situés en zones semi-rurales, Ined, 2012.

Conclusion

L'enquête « semi-rural » est une enquête de couverture de l'enquête principale auprès des personnes usagères des services d'hébergement et de restauration SD 2012 menée suivant le même protocole, mais ciblant un échantillon raisonné d'agglomérations de 5000 à de 20 000 habitants. L'objectif était d'étudier la population non couverte par l'enquête principale, afin d'évaluer si elle en différait qualitativement et quantitativement. En particulier, elle devait permettre de tester la fiabilité des estimations de la taille des populations usagère des services reposant sur la seule base de l'interrogation des services et non des personnes, effectuée lors du recensement des structures d'aide par l'INSEE, en effectuant une collecte sur le terrain. L'enquête « semi-rural » s'est déroulée de façon très satisfaisante, avec un taux de participation élevé : 438 personnes ont ainsi été interrogées avec le même questionnaire que dans l'enquête principale.

Lors des enquêtes préliminaires, nous avons déjà pu constater que l'offre de service était différente en milieu semi-rural : très peu de services de restauration extérieure, moins de places en hôtel payées par des associations et de nombreux centres d'hébergement. Les premiers résultats montrent que la base des services repérés par l'INSEE souffrait d'un certain manque d'exhaustivité, ce qui conduit à sous-

estimer la taille des populations usagères. En second lieu, l'enquête auprès des personnes permet de souligner quelques différences sociodémographiques notables avec la population interrogée dans l'enquête principale : dans les agglomérations de moins de 5000 à 20 000 habitants enquêtées, les enquêtés déclarent plus souvent avoir dormi la nuit dernière dans un logement ou une habitation mobile, moins souvent à l'hôtel ou dans une halte de nuit ; ils sont également plus jeunes, plus souvent de nationalité française et moins souvent en couple.

Cette première exploitation sera bientôt complétée par une comparaison plus fine des populations des deux enquêtes, mais ce premier éclairage souligne que les conditions de vie et d'hébergements diffèrent notablement suivant la densité du milieu urbain.

Bibliographie

1. Yaouancq F, Lebrère A, Marpsat M, Régnier V, Legleye S, Quaglia M. L'hébergement des sans-domicile en 2012: Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales. Insee Première. 2013(1445):1-4.
2. Brousse C, De La Rochère B, Massé E. Hébergement et distribution de repas chauds. Le cas des sans-domicile. Insee Première. 2002(823).
3. Brousse C, De La Rochère B, Massé E. Hébergement et distribution de repas chauds. Qui sont les sans-domicile usagers de ces services. Insee Première. 2002(824).
4. Insee. Sans domicile. Economie et statistique. 2006(391-392).
5. Marpsat M, Firdion J-M. La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90. Paris: Ined et PUF 2000.